

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE AIN DEFLA**

**CONSERVATION DES FORETS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL**

**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/2026.**

La conservation des forêts de la wilaya de Ain Defla dont le numéro d'identité fiscale est le : 423014001044012 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des Travaux d'Aménagement de piste forestière restent à réaliser après résiliation du lot n° 02 , lot n° 03 et lot n° 07 sur 7.5 km en 02 lots et après l'avis d'annulation de l'attribution provisoire du marché du **08/02/2026** dans le cadre du programme 2023 (dépenses d'investissement T3) conformément à la décision n° MF/2023/DN/0101 du 22/02/2023 intitulée : Aménagement de pistes forestières sur 133,5 Km, détaillés comme suit :

N° du lot	Circonscription	Commune	Impact		Longueur (Km)	Longueur /lot (Km)
			Foret ou Bassin versant	Lieux dit		
15	El Amra	Tacheta	FD Oued El Kebir	Beni Youcef-Titouamen	7.3	7.3
			FD Tacheta	CN 65- Ouche Elagab	-	
16	Djelida	Tarik ibn Ziad	FD Hraouat	El Gtarnia- Fedj El Afia	-	0.2
			FD Matmata	El Oued Lebiadhe -Tighzert	-	
	Djendel	Boumedfaa	-	Toualbia (Sidi Younes)	0.1	
			-	Boukachaba	-	
	El Hoceinia	Foret Intégrée	Sidi Maamar	0.1		
<b>Total Général</b>					<b>7.5</b>	<b>7.5</b>

Les entreprises **spécialisées dans le domaine de travaux publics**, et intéressées par l'avis d'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation Des forêts de la wilaya, cité 18 février Ain Defla, dès l'apparition du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux et par la presse électronique, **a titre gratuits.**

**les lots n° 15 et 16 sont destinés aux entreprises ordinaires spécialisées dans le domaine de travaux publics (activité principale) ayant :**

- Un certificat de qualification et classification professionnel catégorie une (I) et plus en cours de validité.
- La moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à **5 000 000,00 DA.**
- Des Attestations de bonnes exécution pour projets similaires (aménagement et / ou ouverture de pistes), délivrées par les différents services contractants publics, dont le montant cumulé des **trois (03)** attestations de bonne exécution en maximum supérieur ou égale à **5 000 000,00 DA** ou d'un volume supérieur ou égale à **05 Km** signée par l'ordonnateur.

**Les soumissionnaires peuvent soumissionnés pour 01 ou plusieurs lots et peuvent être attributaire d'un lot ou plusieurs lots suivant l'ordre des lots attribués.**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière tel que mentionné dans l'article n°08 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre Technique » ou « offre Financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 07/2026 Lot n°..... : **Réalisation Travaux d'Aménagement de piste forestière restent à réaliser après résiliation du lot n° 02, lot n° 03 et lot n° 07 sur 7,5 km en 02 lots.** Adressé à Monsieur le Conservateur des forêts, Cité 18 février Ain Defla.

La durée de préparation des offres est fixée quinze (15) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le (BOMOP) ou dans la presse ou par la presse électronique.

La date et l'heure limite des dépôts des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure limite des dépôts des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres soit avant 13H:30.

L'ouverture des plis des offres aura lieu au siège de la conservation des forêts le même jour fixé pour le dépôt des offres à 13H30 mn en séance publique où les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 105 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres.